VILLE DE
LA TUQUE

AVIS PUBLIC DE REPORT

AUDIENCE PUBLIQUE / DEMANDE DE DÉMOLITION POUR LE 537-539, RUE SAINT-LOUIS

Je soussignée, Valérie Lévesque, greffière par intérim à la Ville de La Tuque, donne avis aux contribuables de l'ensemble du territoire de La Tuque en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance ordinaire tenue le 21 mars 2023, le conseil municipal a adopté, par résolution, le règlement 1000-227-2023 régissant la démolition d'immeubles sur le territoire de la ville de la Tuque.

 La nature de ce règlement vise à mieux encadrer les normes relatives afin d'assurer un contrôle de la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de La Tuque.

2. Qu'une demande de démolition visant l'immeuble situé au 537-539, rue Saint-Louis doit être traitée en vertu du présent règlement lors d'une audience publique tenue par le comité de démolition afin de statuer sur cette demande.

 Cette audience publique initialement prévue le 16 novembre 2026 est reportée au 24 novembre 2026 à 18 h 30.

3. Cette séance se tiendra au Centre social municipal (salle d'audience de la Cour municipale) situé au 525, rue Saint-Eugène à La Tuque, au cours de laquelle le comité présentera l'étude de la demande de démolition et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

4. Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière par intérim de la Ville de La Tuque. Toute opposition doit être reçue à l'hôtel de Ville de La Tuque située au 375, rue Saint-Joseph, La Tuque (Québec) G9X 1L5, ou par courriel à l'adresse greffe@ville.latuque.qc.ca.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 3e jour du mois de novembre deux mille vingt-six (2026)

Valérie Lévesque
Greffière par intérim

POUR PUBLICATION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 3 NOVEMBRE 2026